

**Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Je commencerai par vous féliciter, cher RUIZ BLANCO, Ambassadeur de la Colombie, pour votre élection à la présidence de cette session de la CND et vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je tiens également à présenter mes sincères remerciements à Mme Ghada WALY, la Cheffe de l'ONU à Vienne, Directrice exécutive de l'ONUDC et à l'ensemble du Secrétariat pour l'excellente organisation de nos travaux.

**Monsieur le Président,**

Je saurai gré au secrétariat de bien vouloir publier l'intégralité du discours de la délégation algérienne à cette 66<sup>ème</sup> session de la CND car il est fourni en informations intéressantes, j'entends exposer de façon concise les préoccupations de l'Algérie.

Je sais que mon discours ne plaira pas au premier producteur mondial de cannabis qu'est le Maroc mais les faits et les chiffres sont là pour l'étayer. En Algérie, chaque année d'énormes quantités de Cannabis sont saisies.

Pour l'année 2022, plus de 58 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en provenance du Maroc, ainsi que 5 kg d'herbe de cannabis, 94 kilos de graines de cannabis et 2485 plants de cannabis.

Faites le calcul vous-même et vous vous rendrez compte qu'il s'agit de quantités qui constituent un début de preuve de l'intention maligne.

Cette atteinte à la santé publique, dont sont victimes les adolescents et les jeunes adultes est porteuse de menaces à l'Economie et à la sécurité de l'Algérie, d'autant plus que nos laboratoires d'analyse ont établi que le cannabis en provenance du Maroc présente un taux élevé en (THC) se situant à 49.5%.

Par ailleurs, le rapport mondial sur les drogues 2022 confirme que, et je cite *« la proportion de personnes souffrant de troubles psychiatriques et le taux de suicide associés à l'usage régulier de cannabis ont augmenté, tout comme le nombre d'hospitalisation. Quelque 40% des pays ont indiqué que le cannabis était la substance associée au plus grand nombre de troubles liés à l'usage de drogues »*.

Pardonnez-moi pour ce discours très franc mais ce n'est plus possible de nous taire face à l'hostilité croissante du Maroc dont le déferlement de cannabis ainsi que la cocaïne, les psychotropes et l'ecstasy sont un des moyens d'agression.

**Monsieur le Président,**

Je réitère l'engagement de l'Algérie à respecter ses obligations découlant des trois Conventions internationales et son attachement aux documents adoptés depuis 2009 y compris la Déclaration Ministérielle de 2019.

L'Algérie a adopté une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le trafic de stupéfiants pour la période 2020-2024, basée sur une approche équilibrée, intégrée et holistique.

Le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes a été soumis au Parlement.

**Monsieur le Président,**

Je conclus par le rappel des liens avérés entre le trafic illicite des drogues avec d'autres formes du crime transnational organisé, notamment la corruption, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

C'est pourquoi, l'Algérie exhorte la Communauté internationale à prendre la juste mesure de cette interconnexion extrêmement préoccupante en termes d'atteinte à la Paix et la Sécurité internationales.

**Je vous remercie pour votre aimable attention**